FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC
Technoparc Poissy - Espace Média
3 rue Gustave Eiffel
78 300 POISSY

T. 09 53 68 14 83
info@ff-flyingdisc.fr
www.ff-flyingdisc.fr

Comité Directeur

Jeudi 27 octobre 2022

(Visioconférence)

ACCUEIL CONNEXION – 19h50
DÉBUT REUNION – 20h

Présents (16)	Représentés	Excusés	Invités
ACTIS Anne	DELPECH Christophe	ROMANO Ludovic	BARILLET Christophe
AYADI Virginie	GOUGUE Sylvain		
BANT Clémentine			
BEDARD Béatrice			
CHRISTOPHOUL Jérôme			
GUERIN Amaury			
HERMAND Haude			
LE BORGNE Anne			
LE PLEUX Yann			
LEYGUES Franck			
PERON THOMAS			
PROUST Annie			
RISSE Frédéric (proc. S. Gougue)			
TRESTARD Cédric (proc. C. Delpech)			

Ordre du jour

Actualités fédérales
Bilan Birmingham
Modification du calendrier ultimate
Modification du règlement ultimate
Préparation AG
Professionnalisation de la DTN
Masse salariale
Budget prévisionnel rectificatif

Actualités fédérales

FFFlyingDisc

Situation CNOSF : information

Suite à l'évincement du secrétaire général, tension au sein du CNOSF (selon les positionnements).
Communication interne en question.

Affaire FEURS

- Rappel des faits :

Tournoi international junior en France à Feurs avec la Belgique, la Colombie et une délégation israélienne invitées.
Intoxication alimentaire avant la compétition
La mairie et le préfet avaient prononcé un arrêté municipal pour stopper le tournoi
Préjudices : traitement négatif par les médias entre autres

- Partie juridique :

FFFD a fait appel au tribunal administratif suite à cette décision jugée non appropriée
Première instance = jugement en défaveur (coût lié au frais de tribunal)
Sur conseil de l'avocat et avec le soutien de la MAIF = appel à la décision.
Début octobre 2022, le jugement confirme l'arrêté légitime pris par le maire car ce tournoi aurait dû être déclaré « grand évènement ».
En accord avec MAIF et sur avis de l'avocat, l'affaire ne sera pas portée en cassation.

- Partie financière

La MAIF nous informe qu'elle prendra en charge les frais de première instance.
Le président nous informe qu'il va saisir le CNOSF et le ministère pour avis sur le motif évoqué de cette décision « grand évènement ». Le président souligne que dans le ministère l'envergure actuelle de nos évènements ne correspond pas à la catégorie « grand évènement ».

Séminaire inter ligues

- Objectif du premier séminaire fédéral

Associer les problématiques ligues aux problématiques fédérales
Thématiques suggérées par les ligues et par la fédération
Présence des ligues : NA, PDL, Bretagne, Normandie, Centre, IdF, Occitanie, ARA
8 présidents participants + 2 élus
Présence de Franck Leygues
Encadrement Chantier Mobeele, rencontre au CDFAS sur 2 jours
Interventions de Yann Le Pleux, Amaury Guerin, Franck Leygues sur certaines thématiques
Question du budget : appel au contrat de développement sur 2 lignes budgétaires, delta éventuel pris en charge par la fédération et prise en charge d'une quote part par les ligues présentes.

Evolution de la Loi sur le sport Mars 2022

Les évolutions de la Loi sport : impact(s) sur le corps électoral et conséquences sur les campagnes électorales des fédérations a été présenté aux fédérations.

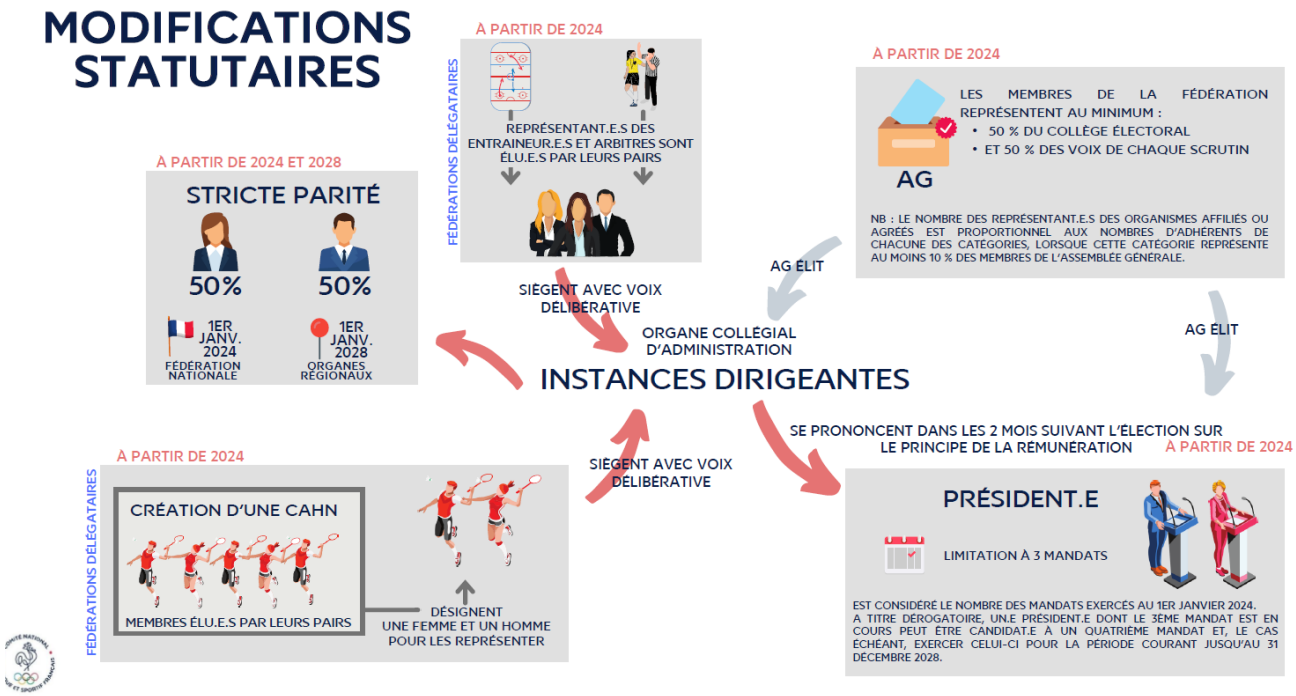

Pour donner suite aux nombreuses questions soulevées par cette loi, des précisions ont été apportées par le ministère pour préparer l'assemblée générale élective 2024. Les éléments ont été transmis au comité directeur le 24 octobre.

1. **Compétition internationale Word Games**

Bilan de l'expérience par le staff

Objectif de résultat atteint (6ème place)

Satisfaction du niveau sportif parmi les 8 équipes (résultats très serrés)

A partir des analyses statistiques, le staff exprime le souhait d'une plus grand ouverture du jeu sur la mixité

D'analyse technique, le staff exprime la nécessaire homogénéité entre tous les joueurs

D'un point de vue athlétique : à défaut de grand gabarit, l'effectif est resté intact et les scores serrés montrent que les joueurs étaient prêts (préparation physique satisfaisante).

D'un point de vue de la préparation mentale : retour mitigé dans l'exploitation, absolu nécessité d'intégrer cette préparation à la préparation générale

Remerciement adressé à la FFFD et à la DTNS, au comité directeur et au bureau directeur pour les moyens mis à disposition.

Bilan DTN

Les niveaux de préparation et de budget correspondent au rang près au classement final de cette compétition. Niveau de compétition où les moyens mis en place et le niveau de préparation ont une incidence.

Quelques observables :

- Les 4 premières nations étaient déjà sur place depuis quelques jours
- La France est derrière des nations qui ont plus de masse
- La France est derrière des nations qui ont pris en charge intégralement préparation et compétition.

Bilan financier :

La DTNS a présenté un global budgété à 77500 euros.
La fédération a provisionné et porté 58000 euros.
L'analyse des comptes montre un réalisé de 42000 euros.
La DTNS et Franck Leygues remercient le comité directeur pour la confiance accordée pour le projet WG.

Partie politique

L'objectif d'être présent aux jeux mondiaux était de renforcer les liens entre la fédération et le mouvement sportif :

- Rencontre entre fédérations françaises
- Echange autour des fonctionnements de chacun au niveau sportif
- Temps de réunion autour de problématiques de fédération
- Rencontre des cadres CNOSF : approche de différents volets : juridiques, préparation physique, médical…

Franck salue le travail remarquable fait par la DTNS et le travail effectué par le staff médical
L'équipe WG témoigne d'un engagement certain sur la performance auprès de nos structures, une équipe de France avec un statut particulier.
La présence aux WG ont été l'occasion de féliciter et remercier les artisans de la qualification
Le président et la DTN remercient Ludovic Romano pour sa contribution en terme de visibilité lors de la compétition.

Prochain WG = 8 équipes dont la Chine qualifiée automatiquement. 7 spots qualificatifs, en Chine dans 3 ans.

2. Règlement et calendrier

Calendrier ultimate : modification

Championnat d'Europe sur plage du 9 au 11 Juin 2023 à Royan
A cette date, le calendrier fédéral prévoyait les phases finales open N1 N2 féminin
La commission ultimate propose le changement de date suivant : 3/4 juin N1 et féminin + 17/18 juin N2

Détail : modification de calendrier
votants : 15 voix
Adopté à l'unanimité

Règlement ultimate : modifications

- Jumelage (article 2.9)

La commission ultimate propose :
Deux clubs voisins peuvent déroger aux quotas définis à l'article 2.5 : quotas de joueurs en décidant de présenter une équipe jumelée **dans le cadre du développement de nouveaux clubs**
2.9.1 : Afin que ce jumelage soit valide, la somme des joueu.r.se.s des deux clubs jumelés devra être égale ou supérieure à 80% du nombre total de joueu.r.se.s de cette équipe.
2.9.2 : Les deux clubs jumelés seront éloignés d'une distance à vol d'oiseau de maximum cent (100) kilomètres.
2.9.3 : Cette équipe ne pourra pas prétendre aux **quatre** premières places de la compétition sur laquelle elle est engagée.
2.9.4 : Ce statut est défini au moment de l'inscription à la compétition **et devra être validé par la fédération.**

Détail : modifications liées à la question du jumelage
Votants = 15 voix
Adopté à l'unanimité

- Tenue de sport (article 2.11)

La commission ultimate en accord avec la commission médicale propose une mise à jour du règlement sur les tenues sportives pour prendre en compte les questions concernant le port du voile mais aussi les restrictions sur les équipements qui peuvent porter atteinte à la sécurité de la pratique.
…
Les joueurs pourront porter en complément de leur tenue de jeu, s'ils garantissent un bon équilibre entre la sécurité, l'hygiène et les considérations culturelles :
- des dispositifs de correction et protection de vue. La fédération préconise l'utilisation de

lentilles de contact ou de lunettes spécialisées pour la pratique sportive. A défaut, les lunettes devront être attachées par un bandeau élastique ajusté autour de la tête.
- des couvre-chefs ajustés sur la tête, sans partie pouvant provoquer des problèmes de sécurité (type : cordelette, lacet, tour de cou)
- des boucles d'oreilles, piercings, alliances et anneaux simples, s'ils sont recouverts d'un pansement adhésif.
- des dispositifs médicaux sans partie rigide apparente.
…

Un point reste à préciser en CD ultérieurement :
- « des vêtements, s'ils sont confectionnés dans un matériau souple et élastique, et qu'ils ne masquent pas la tenue de jeu ».
A préciser (prochain CD)

Pour tout non-respect de cet article, une pénalité sera retenue, elle est indiquée dans l'Article 12.3 : Pénalité tenues des joueurs.

Détails : modifications relatives aux tenues sportives
Votants = 15 voix
Non adopté = 4
Adopté en l'état = 7
Adopté avec point à retravailler = 4

3. **Préparation assemblée générale**

Présentiel au CNOSF et en distanciel
9h30/13h
Point récompenses : équipes junior / Raging Champion du Monde EDJ Master open Raging / PUC champion d'Europe Master mixte
Envoi des bilans de commissions à Florence et Christophe

A réaliser (CD) : AGE à venir dans la perspective de modification de règlement intérieur concernant les conditions de l'AG élective.

4. **Professionnalisation de la Direction technique nationale**

<u>Quelques points :</u>

- Fonctions bénévoles de la DTN

Des évolutions importantes ont été portées bénévolement : DTN en DTNS, comité d'experts, département performance et équipe de France.
Rôle centré vers la performance et équipe de France faute de temps supplémentaire

- Fonction première de la DTN professionnelle

Amélioration des performances à tous les niveaux au travers d'actions pour mieux former, mieux développer la fédération etc…
Le bureau directeur observe la dichotomie entre la structuration fédérale, le développement et le développement de la performance.

- La restructuration de la masse salariale permet :

Une redéfinition des charges et des missions salariés (réorientation du développement)
Une mise à niveau attendue, par commande institutionnelle, des conditions liées à la haute performance, de la mise en place du plan de performance fédéral (PPF) et du contrat de délégation (ce volume dépasse la tâche bénévole) en complément de l'amélioration du développement fédéral.

- Partie financière : potentielle aide

Désengagement de l'état sur la question des fonctionnaires.
Le CNOSF produit des propositions au ministère, face à la baisse des CTS donc à la diminution des fonctionnaires d'état mis à dispo pour les fédérations, le CNOSF demande une évolution vers une prise en charge financière par l'état.
Le contrat de délégation peut être une source d'indemnisation: les moyens seront fléchés sur les missions de ce contrat. Soutien du comité olympique dans ce sens.

Détail : soutien de la démarche par le comité directeur
Votants : 16 voix
Abstention : 1
Adopté à la majorité

5. Masse salariale

Arrivée de Florian (alternant communication)
Florian travaille sur le site internet et anime les réseaux sociaux actuellement.
Projet : travail des communications internes et externes
Dans ses programmes figure une partie évènementielle = soutien à nos projets
Florian est présent 4 jours par semaine.

***6.* Budget prévisionnel rectificatif**

Réajustement

- Prise en charge MAIF1400€/Feurs

- 900 nouvelles licences : augmentation 17000€**,** augmentation du nombre d'affiliations de structures
- Régulation du nombre d'équipes de France engagées à subventionner (équipes aidées) 6 équipes : 1900€/équipe adulte, 2350€/équipe junior, 1900€/équipe DG
- Achat de GPS et financement du contrat civique 15000€
- Financement ANS (équipement GPS) en cours de demande jusqu'à 80%
- Professionnalisation DTN = possibilité de financement à demander
  DTN temps partiel 50% : 21500€ salaire

La commission financière annonçait un budget prévisionnel de – 55000€ qui augmenterait à -75000€.
La commission présente les dernières écritures à rédiger

- Un excédent de 14000€
- Un fond de solidarité non prévue de 21000€
- L'économie WG de 14000€
- La reprise forte de croissance au niveau fédéral 17000€ (+60% licenciés) (+9 clubs)

Détail : budget prévisionnel modifié
Votants : 15 voix
Abstentions : 3
Adopté à la majorité

7. Questions diverses

Commission mixte nationale ultimate (UNSS)
Présence du sport partagé (1er championnat de France sport partagé en mai 2022 à Vichy)
Poste à intégrer du côté fédéral, actuellement composé de 4 membres de la fédération
La commission jeune de la fédération propose Ludovic Peschard en charge du sport partagé au niveau UNSS.

Détail : intégration de Ludovic Peschard en CMN ultimate
Votants : 15 voix
Adopté à l'unanimité

Commission internationale
Championnat européen beach des clubs, 9/10/11 Royan 2023
Co-organisation CFD17, BULA et EFDF

A réaliser (Christophe) = communication sur les réseaux / mail aux structures

Diverses informations :
AG EUF (fédération européenne d'ultimate) : 12 novembre 2022 10h
AG EFDF : 25 Janvier 2023
La fédération française sera représentée par Frédéric Risse.

FIN REUNION – 23h25

Franck Leygues,
Président FFFD.

Clémentine Bant,
Secrétaire FFFD.